



LES ECOLES INDUSTRIELLES

Il devient de plus en plus difficile de former des apprentis, surtout des apprentis connaissant à fond la branche de l'industrie ou du métier auquel ils se destinent. Les unions ouvrières limitent le nombre des apprentis qui peuvent recevoir les établissements industriels et, tel souvent qui veut apprendre un métier pour lequel il se sent des aptitudes particulières, peut, du fait de la limitation ci-dessus, ne pas trouver à apprendre ce métier.

Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, d'ailleurs, si se rait à souhaiter qu'on créât en grand nombre de ces écoles industrielles où l'enfant pourrait apprendre le métier qui lui convient et l'apprendre de manière à devenir, avec la pratique, un ouvrier habile dans son art.

Aujourd'hui, il est rare qu'à l'expiration du temps de son apprentissage, l'apprenti puisse se dire réellement ouvrier, s'il a appris son métier dans un atelier. Il connaîtra peut-être à fond une partie de son métier, une spécialité que l'on conçoit, car aujourd'hui plus que jamais chaque atelier tend à spécialiser son genre de fabrication.

L'école industrielle, au contraire, lui apprendra à travailler soit le bois, soit le fer, soit toute autre matière première d'une façon générale et l'ouvrier qu'elle formera sera, pour le moins, aussi habile que celui qui a appris les premières notions de son métier à l'atelier.

À l'atelier, on abuse souvent de l'apprenti et une bonne partie de son temps est consacré à faire des commissions, à porter les outils des ouvriers, à les servir, à balayer, à nettoyer et à ranger dans l'atelier et souvent, il semblerait qu'il y a un accord tacite entre le patron et les ouvriers pour décourager l'apprenti plutôt que pour l'encourager à apprendre le métier de son choix.

Il n'y a rien d'exagéré au tableau que nous faisons ici, nous en appelons à tous ceux qui ont en l'occasion d'employer chez eux des ouvriers pour des travaux de réparations ou de réfection.

À l'école industrielle, ces abus n'existent pas et ne peuvent exister; l'apprenti y trouve plutôt l'encouragement que le découragement.

Le temps qu'il passerait dans un atelier à faire des corvées est employé dans l'école industrielle à son instruction; car dans toute école industrielle on a soin de combiner ces deux choses qui se complètent l'une par l'autre, l'éducation et l'instruction.

Parmi les lecteurs de "Tissus et Nouveautés" il en est un certain nombre peut-être qui ignorent l'existence, à Joliette, dans notre propre province, d'une école industrielle où existent deux ateliers, l'un de Tailleurs et l'autre d'Ebénistes.

L'École Industrielle de Joliette reçoit des apprentis; leur apprentissage dure trois ans ou quatre ans, selon l'âge auquel les enfants commencent le dit apprentissage. Outre leur métier proprement dit les enfants apprennent la lecture, la calligraphie, la grammaire, le calcul mental, l'arithmétique, la tenue des livres, la correspondance commerciale, le dessin, etc., et reçoivent l'enseignement religieux.

À tous les points de vue, sous le rapport moral comme du côté matériel, l'apprentissage du futur ouvrier est préférable quand il se fait dans une telle école que quand il a lieu dans un atelier. Nous pensons qu'il est inutile d'insister sur les avantages qui en résultent pour l'apprenti, tellement ils sautent aux yeux. Cependant, nous ferons observer encore une fois que l'ouvrier sortant d'une école industrielle a cet immense avantage sur l'ouvrier formé à l'atelier, que le premier a parcouru dans ses années d'apprentissage toutes les étapes de son métier, tandis que le second, neuf fois sur dix, n'a étudié qu'une partie de ce même métier. C'est ainsi que dans le métier de tailleur, par exemple, il y a des ouvriers qui ne connaissent pas la coupe, d'autres qui connaissent la coupe et ne savent pas tenir une aiguille, etc., etc. Autrefois un tailleur connaissait son métier à fond et tout son métier; il se mettait indifféremment à la couture, à la coupe ou à l'assemblage. Par le temps de spécialisation dans lequel nous vivons, les